



Une opération innovante dans le monde de la finance et de la recherche

## La BEI et UCB s'associent pour accélérer l'élaboration de nouveaux médicaments

- La BEI, qui soutient les projets de recherche-développement et d'innovation en Europe, financera directement des projets R&D d'UCB à hauteur de € 75 millions
- Le mécanisme de « financement à risques partagés de codéveloppement » de la BEI constitue une première européenne en matière de finance et de recherche

**Bruxelles (Belgique), le 16 juin 2014** - La Banque européenne d'investissement (BEI), l'institution de financement de l'Union européenne, a signé un accord avec l'entreprise biopharmaceutique belge UCB. Cet accord vise à assurer un « financement à risques partagés de codéveloppement » d'un montant maximum de € 75 millions destinés à l'élaboration de composés spécifiques d'UCB. La BEI recevra des paiements intermédiaires lorsque des étapes prédéfinies seront réalisées avec succès.

Il s'agit d'un partenariat innovant et d'une première. L'accord repose sur un véritable partage des risques et des rétributions entre les partenaires et doit donc inciter UCB à investir avec ambition dans ses programmes de développement prometteurs.

Ces programmes ont été sélectionnés avec soin dans le large éventail de traitements potentiellement révolutionnaires d'UCB, qui comprennent des médicaments à différents stades de développement susceptibles d'aider des millions de patients. En tant que partenaires, UCB et la BEI passeront régulièrement en revue les stades de développement et l'évolution des programmes qui ont pu être accélérés grâce au financement de codéveloppement et à la participation active de la Banque à l'élaboration de ces programmes.

**Roch Doliveux, CEO d'UCB** : « Notre stratégie vise à mettre notre recherche de pointe pleinement au service des patients qui souffrent de maladies neurologiques et immunologiques graves. Nous sommes ravis de constater que nos efforts de recherche et d'innovation sont une fois de plus reconnus par la BEI, et nous nous réjouissons que cette institution ait choisi UCB comme partenaire principal pour sa nouvelle approche de « codeveloppement à risques partagés ». Cet accord va contribuer à accélérer le développement de plusieurs projets prometteurs s'inscrivant dans le pipeline d'UCB. »

**Pim van Ballekom, vice-président de la BEI** : « La BEI se réjouit de ce partenariat avec UCB dans le cadre de cette opération innovante car sa réserve de composés en cours de développement, ainsi que ses compétences en matière d'élaboration de ce type de produits, sont de premier ordre. Ce partenariat met en lumière l'intervention directe et la capacité de prise de risques de la BEI, ainsi que son rôle dans le soutien aux activités fondamentales de R-D. La Banque entend tracer la voie et démontrer que des instruments financiers innovants, comme le mécanisme de financement à risques partagés de codéveloppement,

peuvent se révéler déterminants pour dynamiser la recherche et l'innovation en Europe, ce qui est extrêmement important pour le futur de l'Europe ».

L'accord de partenariat entre la BEI et UCB constitue la première opération de partage des risques signée dans le cadre du nouveau dispositif européen InnovFin de financement de l'innovation que la Commission européenne et le groupe BEI ont mis sur pied conjointement. Le produit « *InnovFin Large Projects* » est spécialement destiné à améliorer l'accès aux financements à risque pour les projets de recherche et d'innovation réalisés dans l'Union européenne.

#### Pour de plus amples informations

##### UCB

Laurent Schots, Media Relations,  
T +32.2.559.9264, laurent.schots@ucb.com

##### European Investment Bank

Sabine Parisse, Deputy Head of Division Press Office,  
T +352.4379.83.340, s.parisse@eib.org

#### À propos d'UCB

UCB, établie à Bruxelles en Belgique ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)), est une entreprise biopharmaceutique internationale qui axe ses activités sur la découverte et l'élaboration de solutions et de médicaments innovants pour transformer la vie des patients souffrant de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Avec plus de 8 500 employés dans une quarantaine de pays, en 2013, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'EUR. UCB est cotée sur Euronext Brussels (UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB\_news

#### À propos de la BEI

La BEI, l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE), a pour actionnaires les États membres de l'UE. Elle met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En pleine conformité avec l'objectif de l'Union européenne de se doter d'une économie fondée sur la connaissance, la BEI a prêté l'année dernière plus de 15 milliards d'EUR à cet effet, dont 8,5 milliards d'EUR pour des programmes de RDI. Pour en savoir plus sur la BEI : [www.bei.org](http://www.bei.org)

#### À propos de la BEI et d'InnovFin (mécanisme européen de financement de l'innovation)

Le prêt de la BEI en faveur d'UCB bénéficie de l'appui spécifique du produit « *InnovFin Large Projects* » qui vise à faciliter l'accès au financement à risque pour les projets de R-D mis en œuvre par de grandes entreprises, des universités et des centres de recherche publics, des infrastructures de recherche et d'innovation (y compris les infrastructures d'appui à l'innovation), des partenariats public-privé et des structures ou projets ad hoc (notamment les projets de démonstration industrielle à l'échelle commerciale qui constituent une première dans leur genre). Des entreprises et autres organismes situés dans les États membres et les pays associés peuvent bénéficier directement de prêts de 25 à 300 millions d'EUR de la Banque européenne d'investissement.

Le produit « *InnovFin Large Projects* » fait partie et complète le dispositif « *InnovFin – Financement européen de l'innovation* », une série de produits financiers et de services de conseils spécialisés du groupe BEI destinés à faciliter l'accès au financement pour les entreprises et organismes innovants d'Europe. Cette nouvelle génération d'instruments financiers et de services de conseils a été lancée le 12 juin 2014 et au cours des sept prochaines années, les produits InnovFin contribueront à mobiliser plus de 24 milliards d'EUR pour le financement d'investissements dans la recherche et l'innovation.

Les garanties et prêts InnovFin sont couverts par des fonds mis en réserve au titre de l'initiative Horizon 2020, le nouveau programme de recherche pour 2014-2020, et par le groupe BEI aux fins communes de soutenir la recherche et l'innovation.